

LE SCOT, UN OUTIL DE PLANIFICATION DU TERRITOIRE

Un schéma de Cohérence Territoriale (S.Co.T), c'est avant tout un document de planification introduit par la loi Solidarité Renouvellement Urbains - S.R.U - de décembre 2000. Il a une portée réglementaire.

IL TRADUIT UN PROJET DE TERRITOIRE

Le document vise la cohérence entre les politiques : de l'environnement, de l'habitat, des déplacements, de développement économique, des équipements et des services. La loi Engagement National pour l'Environnement (Loi Grenelle 2) du 12 juillet 2010 est venu renforcer les SCoT, ainsi que la loi ALUR (Accès au Logement et à un Urbanisme Rénové) du 26 mars 2014.

Le Scot comprend 3 documents :

LE RAPPORT DE PRÉSENTATION qui comprend :

- Le diagnostic du territoire
- L'état initial de l'environnement

LE PADD
Qui définit le projet politique du territoire et les grandes orientations d'aménagement

Le D00
Qui précise des objectifs chiffrés

LE TERRITOIRE DU SCOT SUD GARD



CHIFFRES CLÉS

2007

Le territoire est aujourd'hui couvert par un SCoT en vigueur approuvé en septembre 2007.

1 700

Sa superficie est de 1 700 km² soit ¼ du département du Gard

81

Le périmètre arrêté le 4 septembre 2002 a évolué depuis. Il comprend aujourd'hui 81 communes

380 675

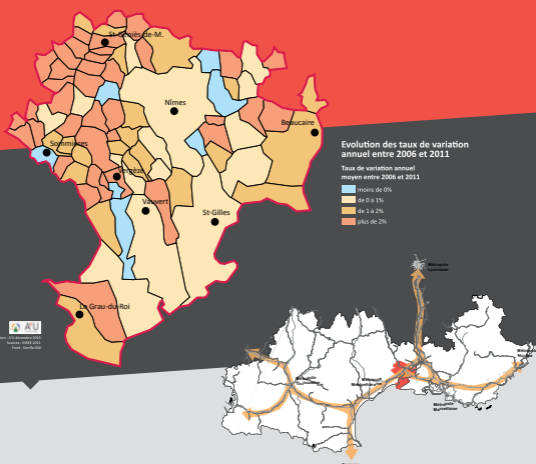
habitants en 2013 (population municipale) avec une croissance d'environ plus 3 840 habitants par an (soit plus 1% par an)

L'évolution du périmètre, l'évolution du cadre législatif (Lois ENE puis ALUR) et la mise en œuvre de nouvelles infrastructures (Nouvelle gare LGV notamment) obligent à réviser le SCoT Sud Gard

UN TERRITOIRE ATTRACTIF & DYNAMIQUE

Le territoire du **SCoT Sud Gard** occupe une situation stratégique au cœur de l'Arc Méditerranéen, à la croisée du couloir languedocien et du couloir Rhodanien. Ces axes ont fait l'objet de développement d'infrastructures de transport performants qui « connectent » le territoire au fonctionnement régional, national et européen : le canal du Rhône à Sète, l'aéroport Nîmes Garons, l'autoroute A9, la voie ferrée, la route nationale RN106 (connectant le territoire aux Cévennes) et maintenant la LGV avec son contournement nîmois.

Cette situation, couplée à la qualité de son cadre de vie, procure au territoire attractivité et dynamisme démographique et économique. Cette dynamique, à l'inverse, est génératrice de disparités et de besoins qu'il est important de considérer pour l'avenir : éloignement des populations des pôles de services et d'équipement du territoire, accroissement du nombre de personnes âgées, inadéquation de l'offre de logements (en taille, forme et typologies), économie fragile ne reposant que sur quelques filières...



CHIFFRES CLÉS

+ 2 360

logements créés par an
(soit +1,5% par an)

2030

Entre 21 000 et 71 000
habitants supplémentaires
à accueillir d'ici 2030 selon
l'INSEE

132 750

emplois en 2012,
près d'1 emploi
pour 3 habitants

14%

Un taux de chômage élevé
(supérieur à 14%)

80%

de déplacements
domicile-travail en voiture
individuelle

Malgré une croissance inévitable, le rôle du SCoT sera d'encadrer les développements futurs afin de rééquilibrer les dynamiques à l'œuvre, répondre aux besoins actuels et futurs des résidents et actifs du territoire et concilier développement et qualité du cadre de vie...

UN TERRITOIRE SENSIBLE

Le cadre de vie est un atout reconnu du territoire qui participe pleinement à son attractivité. Il se compose d'un patrimoine remarquable diversifié, qu'il soit naturel ou bien qu'il soit modelé par le génie humain :

Des formations géologiques et géographiques très variées qui forment une mosaïque de paysages riches pour le territoire : de la plaine alluviale et humide de la Camargue, en passant par le plateau agricole des Costières, les collines et garrigues du Gardon au pays de Sommières, et une ville centre à la croisée de ces multiples ambiances et identités...

Des lignes de force du relief qui viennent structurer le paysage puisqu'elles sont marqueurs dans le grand paysage et constituent des repères (visibles en fond de panorama).

Des espaces agricoles de renommée à valeur ajoutée dont une partie bénéficie de reconnaissance (AOC) et d'équipements performants (irrigation)

Des espaces reconnus et protégés pour leur aspect remarquable, qu'ils soient d'origine naturelle (Gorges du Gardon), semi naturelle (Salins d' Aigues-Morte) ou humaine (patrimoine bâti antique): sites classés, sites inscrits au patrimoine mondial de l'UNESCO,...

Mais c'est aussi un territoire à risques notamment :

Le risque inondation qui est prépondérant (par débordement, par ruissellement, par érosion des berges et par submersion marine)

86% des communes couvertes par un PPRI approuvé et opposable

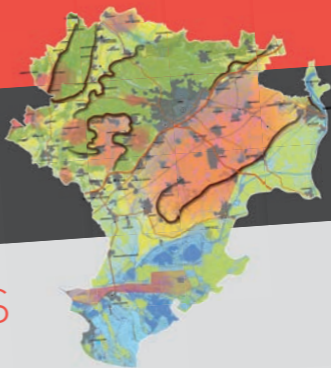
46% du territoire est soumis au risque d'inondation

38% de la tâche urbaine 2007

173 000 personnes estimées en zone inondable en 2013

Le risque feu de forêts

Spatialisation des enjeux du **SCot SUD GARD**



CHIFFRES CLÉS

50 000

Ha de zone NATURA 2000

2

masses d'eau en déséquilibre quantitatif

3

bassins versants en Zone de Répartition de Eaux dans le Gard

52%

du territoire concerné par les inventaires faunistiques et floristiques, dont certains faisant l'objet de réglementations traduisant ainsi la richesse de la biodiversité du territoire

Des zones humides d'importance majeure

Une véritable **diversité paysagère**

Des cours d'eau **dégradés**

5,5°

Un changement climatique à anticiper : 5,5° c de plus d'ici la fin du 21^{ème} siècle

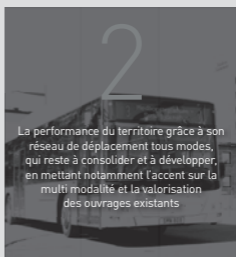
Si le cadre de vie du SCot Sud Gard est une richesse pour le territoire, il n'est pas pour autant figé. Les espaces sensibles qui le composent peuvent être fragilisés par les menaces et pressions humaines. Le SCot devra concilier la préservation de ces ressources avec les dynamiques à l'œuvre sur le territoire.

DES DEFIS PARTAGÉS

La construction du projet de SCoT fait appel à une forte mobilisation des acteurs du territoire (élus et personnes publiques associées) tout au long de la procédure. Le diagnostic et l'état initial de l'environnement ont permis aux différents acteurs, par le biais de nombreuses réunions de travail, de s'accorder sur les enjeux du territoire Sud Gard...

LES DÉFIS

Les élus se sont fixés **6 grands défis à relever** pour les 15 années à venir



Le SCoT devra mettre en œuvre un projet de territoire et des moyens règlementaires adaptés pour répondre à ces enjeux partagés.